

## La pensée sociale en Afrique: Entre neutralité et engagement

### [ Social thinking in Africa: Between neutrality and commitment ]

*Dotsè Charles-Grégoire Alosse*

Maître de Conférences en Philosophie politique, Université de Kara, Togo

Copyright © 2023 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the ***Creative Commons Attribution License***, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**ABSTRACT:** The question of the right distance between subject and object has always been crucial for the social sciences. It reveals two aspects: epistemological and ethical. From the epistemological point of view, the concern concerns the objective knowledge that one can produce on objects of which one is a part. From the ethical point of view, the concern concerns the axiological position that can be defended in the study of phenomena involving values on which we ourselves make judgments. Social criticism is based on axiological neutrality as a methodological posture of social science research. This wébérienne requirement is part of the criteria of scientific neutrality and the criteria of scientificity which aims objectivity and excludes subjectivity. By proposing to situate social thinking in the African context, our approach consists, starting from social criticism but taking to witness one of the arenas of its manifestations that are universities and especially those African. The thinkers of the social, within these institutions, produce reactions that are confronted, through social criticism and social commitment, with the institutional pressures of regulation and control of the social particularly in the ranks of African academics who have the merit of asking the social question and enlightening the enlightenment of society in which knowledge and power are equidistant.

**KEYWORDS:** Africa, social criticism, engagement, neutrality, social sciences.

**RESUME:** La question de la juste distance entre sujet et objet a toujours été cruciale pour les sciences sociales. Elle laisse voir deux aspects: épistémologique et éthique. Du point de vue épistémologique, la préoccupation concerne la connaissance objective qu'on peut produire sur des objets dont on fait soi-même partie. Du point de vue éthique, la préoccupation porte sur la position axiologique qu'on peut défendre dans l'étude de phénomènes mettant en jeu des valeurs sur lesquelles on porte soi-même des jugements. La critique sociale se base sur la neutralité axiologique en tant que posture méthodologique de la recherche en sciences sociales. Cette exigence wébérienne fait partie des critères de la neutralité scientifique et des critères de la scientificité qui vise l'objectivité et exclu la subjectivité. En se proposant de situer la penser sociale dans le contexte africain, notre approche consiste, à partir de la critique sociale mais prenant à témoin une des arènes de ses manifestations que sont les universités et notamment celles africaines. Les penseurs du social, au sein de ces institutions, produisent des réactions qui sont aux prises, à travers la critique sociale et l'engagement social, avec les pressions institutionnelles de réglementation et de contrôle du social notamment dans les rangs des universitaires africains qui ont le mérite de poser la question sociale et d'éclairer la lanterne de la société au sein de laquelle savoir et pouvoir sont équidistants.

**MOTS-CLEFS:** Afrique, critique sociale, engagement, neutralité, sciences sociales.

#### 1 INTRODUCTION

Le pouvoir intellectuel, lorsqu'il n'est plus exercé à des fins épistémologiques mais idéologiques, n'est plus neutre mais engagé. Les rapports, tantôt harmonieux tantôt antagoniques entre les intellectuels et les politiques, entre savoir et pouvoir,

était déjà cardinale dans la philosophie platonicienne. Chez Platon (2016), en effet, les relations entre la pensée et l'action, le philosophe et le roi devaient nécessairement être complémentaires. K. Marx (1976) prône de son côté, et dans le même sens, l'engagement social et politique du philosophe, alors que M. Weber (2003) et R. Aron (1955) concluent quant à eux à l'incompatibilité entre l'impératif politique et les exigences philosophiques. La situation du penseur social en Afrique n'est pas univoque. Avant les indépendances, les études sociales étaient menées dans une logique de colonisation à travers des préjugés et des canons méthodologiques importés. Le contexte de l'émergence de la pensée sociale en Afrique postcoloniale est connu. Après les indépendances, les chercheurs en sciences sociales se sont mis à l'étude des faits sociaux dont les thèmes dominants étaient la liberté politique, l'émancipation culturelle, le développement économique entre autres. Seulement ces études entreprises selon les paradigmes occidentaux qui constituaient les ressources disponibles ont éloigné les sciences sociales africaines de leurs sociétés. Face à l'inefficacité de l'application des modèles scientifiques exogènes dans l'étude des réalités sociales en Afrique, doublée d'une prétendue neutralité axiologique qui détache le penseur de son objet d'étude, on a constaté avec la prise en main de la critique sociale par les africains eux-mêmes, un engagement scientifique dans le but de se rendre utile à sa société mais en comptant également avec les exigences académiques et institutionnelles selon qu'on soit critique ou expert.

Le problème qui se pose est celui de la situation du penseur social africain vis-à-vis des mutations de la réalité sociale. La question est la suivante: comment le penseur social en Afrique, qui est confronté à des problèmes existentiels et au vécu quotidien peut-il être utile à sa société tout en faisant preuve de neutralité axiologique et donc de scientifique ? De cette question fondamentale découlent trois autres interrogations, à savoir: quel rapport y a-t-il entre la neutralité axiologique, la critique sociale et l'engagement social ? Quelle est la situation de l'universitaire face à la critique sociale et à l'expertise sociale ? En quoi consiste l'engagement pour le penseur en sciences sociales ? Notre hypothèse est que le chercheur en sciences sociales qui veut se rendre utile à sa société doit se prémunir de l'emprise du pouvoir politique et approcher objectivement les faits sociaux à partir de la critique sociale.

L'argumentaire procède en trois étapes: primo, nous situons la pensée sociale entre neutralité axiologique, critique sociale et engagement social; secundo, nous questionnerons l'université africaine à travers la critique sociale et expertise sociale; tertio, nous évaluerons l'engagement des sciences sociales en Afrique.

## **2 NEUTRALITÉ AXIOLOGIQUE, CRITIQUE SOCIALE ET ENGAGEMENT SOCIAL**

La neutralité axiologique interdit la formulation de jugements de valeur dans les résultats de recherche. Elle fait injonction au chercheur ne peut pas fausser ses données, modifier ses résultats de recherche pour accommoder ses propres idéaux normatifs. Le critère proposé par M. Weber (2003) va toutefois beaucoup plus loin. La neutralité axiologique interdit l'enseignement, sur la base de travaux de recherche, des jugements de valeur où le chercheur doit s'en tenir à une description des faits et éviter les jugements évaluatifs. La conséquence de ce principe déontologique qu'est la neutralité axiologique est d'exiger du chercheur qu'il agisse comme s'il était sceptique ou apolitique, distant face à toute thèse normative. Toutefois, la neutralité axiologique ne concerne pas les débats publics, un autre lieu d'expression y compris du professeur. L'exigence de neutralité wébérienne concerne uniquement le domaine académique, en l'occurrence l'enseignement et la recherche. Dans les lieux politiques où les intervenants peuvent exprimer librement leur pensée à un public large, les chercheurs peuvent jouer un rôle important. Ils doivent s'abstenir de toute évaluation normative. « Une science empirique ne saurait enseigner à qui que ce soit ce qu'il doit faire, mais seulement ce qu'il peut et - le cas échéant - ce qu'il veut faire ». (M. Weber, 1992, p. 125).

Située dans le contexte de la recherche scientifique l'injonction de neutralité axiologique est explicitement normative puisqu'elle indique ce qu'il est bien de faire, ce qui doit être fait. Cette injonction impose aux scientifiques de taire et de cacher leurs valeurs et leurs positions personnelles et d'aborder leur travail professionnel (créer, publier et transmettre des connaissances scientifiques) de manière neutre, c'est-à-dire sans privilégier telle ou telle position, tel ou tel angle de penser.

Plus précisément, l'injonction de neutralité axiologique demande aux scientifiques de distinguer deux dimensions dans leur activité cognitive: la dimension objective et la dimension subjective. Elle leur demande ensuite de les séparer dans le processus de la méthode scientifique qui ne considère que la première dimension et demande aux chercheurs de contrôler, pour mieux les exclure de leur travail, les émotions et le corps qui les exprime, les intérêts personnels liés à la position sociale occupée, les expériences liées à l'identité et les engagements politiques ou sociaux.

En effet, la présence incontrôlée d'au moins un de ces éléments dans le processus scientifique pourrait en compromettre la pureté et biaiser, voire déformer, les résultats du travail scientifique en favorisant tels ou tels intérêts ou valeurs. Cette séparation et l'exclusion de la subjectivité sont vues comme la condition de l'accès possible de l'esprit humain à la vérité, c'est-à-dire à la coïncidence entre la science et le réel. Elles sont donc désignées comme des conditions nécessaires de la scientificité des connaissances qui se revendiquent comme scientifiques, à la différence des autres. Ce qui est vrai, c'est que le thème de

la neutralité supposée du savant va désormais s'installer durablement, en particulier dans les sciences sociales. Écoutons É. Durkheim (1989, p. 71) sur la question:

*La science commence dès que le savoir, quel qu'il soit, est recherché pour lui-même. Sans doute, le savant sait bien que ses découvertes seront vraisemblablement susceptibles d'être utilisées. Il peut même se faire qu'il dirige de préférence ses recherches sur tel ou tel point parce qu'il pressent qu'elles seront ainsi plus profitables, qu'elles permettront de satisfaire à des besoins urgents. Mais en tant qu'il se livre à l'investigation scientifique, il se désintéresse des conséquences pratiques. Il dit ce qui est; il constate ce que sont les choses, et il s'en tient là. Il ne se préoccupe pas de savoir si les vérités qu'il découvre seront agréables ou déconcertantes, s'il est bon que les rapports qu'il établit restent ce qu'ils sont, ou s'il vaudrait mieux qu'ils fussent autrement. Son rôle est d'exprimer le réel, non de le juger.*

Par extension, on peut dire qu'il s'agit de l'acquisition d'une liberté ou d'une libération eu égard aux opinions sociales et politiques. La neutralité étant spontanément impossible, sa recherche a permis de définir une posture méthodologique qui consiste à faire prendre conscience au chercheur en sciences sociales de l'intervention de ses propres valeurs dans son travail scientifique. Dans la psychanalyse freudienne par exemple, l'exigence d'une analyse préalable, dite didactique, a pour but une distanciation du praticien par rapport à ses propres tendances psychologiques pour les empêcher de biaiser son travail.

Aller vers une neutralité dans le domaine des sciences humaines et sociales demande une exigence supplémentaire par rapport aux critères scientifiques classiques. Il faut, en plus, contrer activement les biais par un travail de neutralisation fait par le chercheur sur lui-même, car il interagit fortement avec son objet de recherche. C'est ce que G. Bachelard (2000) appelle « les obstacles épistémologiques ».

Pour être en mesure de faire une analyse critique du social en Afrique, il faut comprendre les forces en présence, les rapports de force, et bien voir ceux qui détiennent tout le pouvoir et toutes les forces pour en tirer profit au détriment du respect du droit, de la justice sociale et de l'environnement. Il faut aussi faire les liens entre toutes les oppressions (de classe, de sexe, de race, etc.) et chercher à s'éloigner de l'endoctrinement du système idéologique qui s'immisce insidieusement dans la conscience collective. La critique sociale défend d'autres mondes possibles, en dehors du dogme du profit à tout prix et de l'individualisme qui tourne à vide au détriment de la sphère sociale. Elle constitue une action essentielle à laquelle tous les citoyens devraient participer afin de maintenir une réflexion collective en perpétuelle évolution dans une recherche de consensus. En soi, la critique sociale ne devrait pas avoir lieu en dehors de la société, mais dans la société pour reconstruire le sens à parler comme S. B. Diagne (2001).

Même si la critique sociale est vitale dans une société démocratique et qu'elle participe à l'engagement social, elle ne constitue pas en soi un engagement social. La critique sociale, lorsqu'elle reste marginale, lorsqu'elle n'offre pas de projet de société ou de modèle social inspirant et tangible pour la population, peut difficilement provoquer un changement social visible et effectif. Plusieurs ont l'impression qu'en critiquant socialement, ils s'engagent socialement de facto, alors que dans les faits, l'engagement social implique bien plus que cela. Il implique un travail militant de fond, sur une longue période, il participe à la mobilisation de la population rendue possible grâce à un travail de sensibilisation, par l'éducation, par la participation à la réflexion et aux actions collectives, et par l'organisation d'un mouvement social.

L'ancrage de la critique sociale est scientifique, historique ou normatif. Ces trois formes ne sont pas mutuellement exclusives. Et il arrive que l'intellectuel soit aussi un activiste et que l'activiste soit un intellectuel: lorsque la critique sociale repose sur des bases scientifiques, celle-ci porte sur ce qui est perçu comme erroné en mettant en relief des observations empiriques ou des recherches structurées révélant des faits indéniables. Les écologistes par exemple appellent à des changements profonds dans le mode de vie et de consommation des êtres humains pour combattre le réchauffement climatique en s'appuyant sur un fort consensus scientifique. La critique sociale s'inspire de l'histoire lorsque le présent est dénoncé parce qu'il rompt avec une continuité ou une fidélité au passé, ou parce qu'il ne correspond pas à une anticipation de l'avenir partagée par un grand nombre. Les mouvements nationalistes ou antinationalistes se structurent autour d'une telle critique du présent. Le cadre de la critique sociale est normatif lorsque celle-ci dénonce ce qui est ou qui est ressenti comme injuste au regard des droits et des libertés reconnus par des déclarations de droits, des chartes, des lois, elles-mêmes résultant de critiques sociales antérieures. C'est ainsi que la lutte contre la pauvreté ou en faveur d'un accès universel à l'éducation et à la santé se structure, évoquant le droit à la vie ou le respect de la dignité humaine. Les libertés d'expression et d'association sont au fondement des appels pour la démocratie ou pour la libération des prisonniers politiques.

On peut faire en même temps de la recherche et de la critique sociale. Est qualifiable de critique une pensée qui établit des liens, des faits de cohérence logique entre des secteurs d'activités qu'on a eu tendance à isoler les uns des autres. Prenons l'exemple de travaux qu'on peut faire sur le rôle des multinationales en Afrique: il est absolument indispensable pour penser

d'une manière serrée les incidences graves qu'a eues la présence de ces multinationales en Afrique, de faire entrer en corrélation des enjeux relatifs tout à la fois aux accointances politiques, à la haute finance, à la mondialisation industrielle, aux politiques économiques, à l'histoire de l'Afrique, à la question des communautés en Afrique, aux rapports sur les affrontements entre belligérants dans divers contrées, à des questions minières entre autres.

On peut envisager une critique sociale sans engagement social. À partir du moment où nous devenons porteurs d'une position, des manifestations concrètes de cette position s'imposent d'elles-mêmes. On sollicite constamment notre opinion, on nous sonde régulièrement, nous sommes amenés, à travers diverses discussions, rencontres, actions, à réaffirmer ces positions. Il est tout naturel d'agir en cohérence avec notre discours. Cependant, si l'engagement social signifie l'implication dans une forme ou une autre de regroupements, de partis, d'associations sociopolitiques, s'il se limite à ces formes, il est possible d'envisager la critique sans l'engagement. Le foisonnement des bénévoles de tous genres en Afrique, les bonnes œuvres de toutes sortes, les fondations entre autres en font foi. Il y a certes engagement, mais la plupart du temps on ne remet pas en question le fonctionnement de la société. On se contente de travailler sur les effets des carences du système plutôt que sur les causes.

Certains affirment que l'engagement social tend à disparaître pendant que d'autres croient en l'émergence de nouvelles formes d'engagement. L'engagement social a toujours existé et, vu que nous sommes capables d'imaginer l'avenir, on ne voit aucune raison pour qu'il cesse. Ce qui, dans les années 1990 s'exprimait à travers des manifestations dans la rue, des groupes de pression ou des partis politiques, passe maintenant davantage par les réseaux sociaux qui sont l'expression de nouvelles formes d'engagement. On s'y exprime on y échange des informations, on y débat, bref on s'y implique. Il reste que, bien que moins répandues qu'elles l'ont déjà été, les vieilles formes d'implication ont toujours leur place. Le processus change, évolue, se transforme, mais l'implication demeure. Des causes comme l'écologie, la paix, les droits de l'homme, trouvent leurs militants en abondance certes, mais il demeure que d'autres, la redistribution équitable de la richesse, la justice sociale, les luttes contre divers potentats qui gouvernent encore quelques pays en Afrique et de par le monde, méritent des pensées critiques appropriées. Ainsi, « plus souvent moralement irritante que matériellement efficace » comme le fait remarquer justement M. Walzer (1995, p. 249), la critique a des limites et suscite des réactions de rejet dans l'espace public, notamment de la part des dominants, le plus souvent objets de la critique.

### **3 CRITIQUE SOCIALE ET EXPERTISE SOCIALE: LES UNIVERSITÉS AFRICAINES EN QUESTION**

Le monde universitaire est tiraillé entre deux grands modèles perceptibles: d'un côté nous avons le modèle de l'expert ou de l'entrepreneur de la pensée comme c'est le cas de nos jours du professeur ou chercheur qui crée son laboratoire, lutte pour les subventions, s'associe parfois à des entreprises privées ou publiques, essaie de conquérir une chaire qui lui permettra d'étendre son aire d'influence afin de pouvoir arrondir ses fins de mois. C'est le modèle d'experts, de conseillers gouvernementaux, syndicaux, de partis et de consultants tous des producteurs tous azimuts de réponses à des questions concrètes. D'un autre côté se trouve le penseur critique qui s'engage dans divers combats d'idées, dans les causes humanitaires et dans le militantisme partisan pour la cause du social. « Ce modèle s'applique aux intellectuels spécifiques au sens où en parlait Foucault, d'intellectuel universel (le « compagnon de route ») à la Sartre ou encore de l'« intellectuel collectif » de Bourdieu qui posent généralement plus de questions qu'ils n'apportent de réponses ». (M. Soulière, K. Gentelet, G. Coman, 2014, p. 300).

Les intellectuels des médias et les intellectuels publics proches des gouvernements viennent du groupe des experts sociaux. Les occasions de donner leur point de vue ou de produire un rapport bien payé ne leur manquent pas. On a vu comment la question de révision constitutionnelle dans le sens de troisième mandat a reçu la bénédiction scientifique de certains universitaires avec des démonstrations magistrales souvent beaucoup à l'avantage du pouvoir politique qui commet l'expertise en reléguant au second plan les principes doctrinaux. Or, M. Weber (2003, p. 103) nous avertissait que « le prophète et le démagogue n'ont pas leur place dans une chaire universitaire. Il est dit au prophète aussi bien qu'au démagogue: "Va dans la rue et parle en public" ce qui veut dire là où l'on peut te critiquer ».

Les universitaires prétendument experts de l'une ou l'autre des questions sociales sont au garde-à-vous en attendant qu'on les invite à donner leurs réponses, lesquelles sont souvent d'autant plus courtes alors que les problèmes sont beaucoup plus complexes. Il y a aussi les connaissances élaborées dans des laboratoires d'expertise sociale dont la principale préoccupation est, dans la majorité des cas, de légitimer l'idéologie dominante ou dans tous les cas, de défendre les intérêts de leurs bailleurs de fonds. On ne peut s'interroger en profondeur sur les modèles qui s'imposent de nos jours aux professeurs et chercheurs des universités que si on examine dans les détails ce que sont devenues les centres de recherche en tant que lieux de production du savoir, comment se fait de nos jours la diffusion de la pensée et des résultats des recherches, et ce qu'est l'université dans nos sociétés.

Sur la question même de l'université, toutes les réformes faites ces dernières années s'inspirent du management de type entrepreneurial et on tend à favoriser une gestion calquée sur les résultats quels que soient les moyens et donc sur la gestion des entreprises privées. Cela se fait parfois au mépris du travail académique et scientifique qui nécessite, au contraire, une large autonomie intellectuelle et une certaine indépendance économique, lesquelles sont les garantes d'une véritable liberté de la pensée.

Or, aussitôt que la mentalité entrepreneuriale s'impose dans les universités, le primat de la rentabilité devient la règle de base qui doit être suivie, avec parfois l'injonction de produire des savoirs qui sont en accord avec les besoins des entreprises ou des gouvernements. Ainsi, dans ce nouveau contexte, on tend à penser que le modèle managérial constitue le modèle le plus approprié pour nos universités. On oublie que l'excellence de quelques établissements d'élite dissimule la dégradation de la situation dans la majorité des campus des universités publiques dont le rôle pourrait être central pour réduire les inégalités sociales.

Dans un tel contexte, il n'était pas étonnant qu'on en vienne à proposer de transformer les modes de gouvernance de l'université, jugés archaïques, afin de rapprocher celle-ci des entreprises privées, de la rendre plus productive et de la mettre vraiment au service du développement de la société. Ce sera donnant-donnant: d'un côté, des fonds privés viendront grossir le nombre de chaires et aider à la construction des bâtiments, etc.; de l'autre, des administrateurs de sociétés privées apporteront leur expertise dans la gouvernance des universités, de préférence dans les conseils d'administration qu'il faudra structurer sur le modèle des conseils d'entreprise. C'est le cas pour les Universités publiques du Togo où les partenaires économiques et sociaux sont légalement représentés dans les Conseils d'Université. L'univers relativement autonome que les universités avaient réussi à construire, au fil des siècles, en échappant aux pouvoirs civil et ecclésiastique, s'est fracturé avec l'entrée de l'esprit de l'entreprise et du privé, en un mot avec la présence du pouvoir économique, dans l'espace même de l'université. Tout cela se fait au nom d'une meilleure articulation de l'université sur la société.

La pratique de sciences sociales profondément articulées sur l'étude des grands défis qui se posent à nos sociétés requière une liberté de penser. Elle met à rude épreuve le sens de responsabilité sociale des universitaires qui cherchent encore un refuge tranquille dans cette tour d'ivoire que l'université a été pendant trop longtemps. La réforme en cours dans la plupart des universités africaines et d'ailleurs à propos de la rentabilité ne doit pas mépriser des conséquences que l'intrusion de critères et de décideurs externes à l'université même ne manquera pas de provoquer.

E. Said (1994) est l'un de ceux qui ont proposé une distinction fine entre les deux figures, à savoir le critique social et l'expert social. Quand il décline les caractéristiques qui définissent l'expert, il le fait essentiellement par rapport à la professionnalisation qui le qualifie. Aujourd'hui, on sait très bien qu'un universitaire doit se faire un courtier de la recherche. L'universitaire est un courtier qui vend des résultats scientifiques à des bailleurs de fonds. Son institution exige de lui que son activité rapporte financièrement. Ce qui pose beaucoup de problèmes du point de vue de la corruption. Le problème de la corruption à l'université doit être abordé comme dans le domaine politique et comme partout où la corruption peut sévir, en ce qu'elle ne touche plus strictement à des enjeux de trafic d'influence, avec son lot d'enveloppes ou de subventions à la recherche selon les secteurs, mais à ce qui vient intimement influencer le chercheur dans la façon qu'il a de définir son métier comme tel.

La corruption agit à un niveau de profondeur et a touché le monde universitaire de face. La corruption envoie à la définition même qu'en donne Aristote dans ses travaux de physique, à savoir qu'il y a corruption quand une chose est tellement transformée qu'on n'en reconnaît plus la nature. L'université est corrompue au sens où elle est devenue méconnaissable en tant qu'entreprise fournissant des résultats de recherche aux acteurs sociaux privilégiés qui ont les moyens de se les payer et, donc, de les orienter, d'en commander en quelque sorte les termes. La recherche n'est donc pas ce lieu, autant que faire se peut, de désintéressement tourné vers des enjeux pertinents en eux-mêmes.

L'expert auquel l'universitaire se confond aujourd'hui dangereusement est celui qui, professionnalisant sa démarche, est tout à fait lié à des institutions forcément empreintes d'idéologies. Par idéologie, on entend le discours qui, encastré dans un ordre existant physiquement dans une histoire, fournit à ce régime son naturalisme, sa justification de tous les instants. Donc, les experts se révèlent le plus souvent des acteurs qui sont professionnellement et donc financièrement tributaires d'institutions avec lesquelles ils doivent se montrer solidaires, solidaires à tout le moins d'un lexique particulier et de logiques convenues. Et ce lexique est précisément celui qui les empêche de penser de manière critique, c'est-à-dire de manière à soulever des interrogations fondamentales. Il ne se démarque pas du sens commun à parler comme M. Walzer (1990). Or,

*La possibilité d'une transgression consciente, revendiquée, de la norme établie suggère à la réflexion philosophique l'idée d'un principe intérieur d'orientation de la conduite humaine, d'une loi invisible, qui est susceptible d'entrer en opposition avec elle. La norme établie, explicitement formulée ou codifiée, ne constitue pas l'unique règle capable de guider le comportement des membres d'une société (M. Savadogo, 2008, p. 13).*

Un fonctionnement clientéliste inhibe considérablement de l'expertise publique en ce sens qu'elle ne se démarque pas de la route déjà tracée et entretient un langage officiel qui camouffle le plus souvent la réalité. Ainsi, plutôt que de parler de guerre, il faudra par exemple parler de problèmes relatifs à la sécurité humaine; plutôt que de parler de dictature, il faudra parler de mal gouvernance plutôt que de démocratie, on préfère parler de bonne gouvernance. Il faudra également parler de sous-développement plutôt que de pillage et ainsi de suite. Les bailleurs de fonds veillent à la bonne application de ce vocabulaire. Il faudra adopter toute une série de termes pour être admis dans un cercle, qui est un cercle de puissants à l'intérieur duquel l'expertise est reconnue, un cercle qui a le pouvoir de reconnaître l'expertise en même temps qu'il en dépend. Il faudra aussi choisir les moments opportuns pour se donner des allures factices de penseur critique: c'est soudainement quand un dictateur meurt au pouvoir ou est chassé du pouvoir par force que les politologues dénoncent le dictateur qu'il a été, sans jamais toutefois relever les complaisances dont les puissances extérieures faisaient preuve à son égard et continue de faire preuve à l'égard d'autres potentats du genre toujours en poste. Et donc, cette suture malencontreuse entre la fonction de l'expert et un discours pratiquement préétabli et éminemment prévisible condamne, de fait, la pensée sociale à tendance managériale.

Le terme de gouvernance est très intéressant à cet égard. La gouvernance est un terme qui vient du domaine des affaires, qui est passé par la politique via le régime de Margaret Thatcher, pour ensuite arriver à la Banque Mondiale et, par le renfort de subventions, à des cercles universitaires ainsi qu'à des ONG. Il a trouvé sa légitimité grâce à un financement massif car le mot « gouvernance » est éminemment subventionné, mais avec lui, la paix, les droits de l'homme, entre autres. On pourrait remarquer que c'est pour avoir de l'argent ou pour jouir de la reconnaissance des pairs largement déterminée par le conformisme que les experts d'ONG, de plus en plus collaboratrices, et que les universitaires se sont mis à les employer, puisque depuis lors rien n'a changé véritablement dans le contexte africain.

Ce qu'E. Saïd (1994) propose par rapport à ce problème, ce n'est surtout pas de l'amateurisme, mais c'est ce qu'il appelle une « attitude d'amateur ». « Amateur » surtout dans le sens où on s'éprend d'un problème au point de l'aborder selon tous les angles qui nous semblent nécessaires. L'intellectuel dont il parle n'est pas nécessairement attiré pour se prononcer sur toutes les disciplines qu'il mobilise afin d'aborder le sujet qu'il élit, au sens de la reconnaissance institutionnelle, mais cette attitude libre permet néanmoins ce point de vue dégagé sur des ensembles de problèmes, des nœuds de problèmes que l'on ne peut pas saisir d'un point de vue singulier.

Au carrefour des différentes positions critiques soulevées, se situe la logique gestionnaire qui caractérise le paysage universitaire contemporain. L'éducation supérieure est dans un procès d'assujettissement à l'économie du nouveau capitalisme managérial, un indicateur de cela étant les analogies courantes et éloquentes au monde des affaires: les étudiants vus comme une clientèle, les professeurs comme des Coachs accompagnateurs. Cette logique se traduit en une transformation des rapports entre universitaires ainsi qu'en une vision utilitariste de l'éducation.

Chez les étudiants, le rôle privilégié est celui de stratège de leur propre parcours académique comme c'est la règle dans le système Licence-Master-Doctorat (LMD). Il faut exceller si l'on veut avoir une niche dans le paysage universitaire de plus en plus compétitif. Ces dispositions se révèlent de plus en plus comme des impératifs de conduite. Être excellents, certes, mais de quelle excellence s'agit-il et qui la définit ?

Chez les professeurs, les impératifs actuels ne sont pas moins lourds. Il faut bâtir une carrière en se démarquant des collègues, qui sont la plupart du temps envisagés comme étant des adversaires, des compétiteurs, plutôt que comme des collaborateurs. Les seules alliances possibles sont celles qui sont profitables aux parties impliquées, celles qui sont construites selon le discours du gagnant-gagnant. Cela se traduit bien sûr en une course aux subventions, aux publications internationales bien cotées, aux communications dans des colloques internationaux, à l'accès au grade magistral, etc. Il faut dorénavant savoir performer selon les standards dictés par les bailleurs de fonds, qu'ils proviennent du public que du privé. Il faut publier, signer des ententes, organiser des ateliers. Pas pour le plaisir de rendre publiques nos découvertes, mais plutôt pour l'impératif de voir notre nom cité. On vit ainsi dans le royaume de l'évaluation autant par les pairs que par les comités externes.

D'étudiants, professeurs-chercheurs à syndicalistes et militants, les différents parcours d'engagement convergent vers le constat que l'Université actuelle s'engage dans un processus d'instrumentalisation opérationnelle et s'éloigne de sa fonction critique. En découlent des conséquences majeures modifiant notamment le rôle attendu de l'étudiant, la tâche principale du professeur ainsi que le mode de transmission de la connaissance. Aux fondements de ces mutations, c'est la mission même de l'Université qui est compromise. Concrètement, il semble que nous assistons à la fois à une mutation du financement de l'Université et à un profond changement de la mission institutionnelle, à savoir sa fonctionnalisation dans un rapport de réponse adaptative aux besoins du marché.

Une des dimensions nouvelles est sans doute la nouvelle gestion entrepreneuriale de l'Université. D'un côté, cela se traduit par une redéfinition des étudiants en consommateurs, travailleurs et stratèges, bref, en étudiants excellents. D'un autre côté,

la dimension recherche semble empiéter sur le volet enseignement et encadrement de la tâche des professeurs d'université. Plus généralement, la logique marchande tend à moduler la relation de transmission du savoir. La préoccupation centrale dans un modèle gestionnaire de l'éducation supérieure étant l'employabilité, les connaissances à acquérir se doivent d'être utiles, les parcours académiques modulés par les demandes du marché. Le cas échéant, les exigences du marché se conjuguant aux restrictions budgétaires et s'imposent au détriment du développement de la pensée critique.

Face à ces mutations, l'Université ne devrait-elle pas rendre ses lettres de noblesse à la capacité de regarder les choses au-delà des apparences pour retrouver les racines cachées ? En soulevant cette interrogation, on met en lumière les dérives d'une institution qui évacue sa mission féconde: orienter, dans une perspective humaniste, les débats socio-politiques. Le malaise exprimé ici devrait se traduire de manière opératoire par un ensemble d'actions et de propositions théoriques qui contribueraient à renverser les tendances managériales mises en œuvre actuellement par les différentes universités.

L'Université peut garder une mission d'engagement critique et de transmission sociale de la connaissance, et ce, tout en gardant un esprit d'innovation et de dynamisme. Les solutions aux problèmes peuvent émaner des états généraux des universités, de la rédaction de manifestes ou d'articles critiques dans des revues. Ce qui semble cependant faire davantage l'unanimité est le fait que, quelle que soit la voie empruntée par la critique sociale de l'Université, elle doit se faire en tenant compte des propositions des différents acteurs de la communauté universitaire, spécialement les professeurs et les étudiants. Il se pose alors la question de l'engagement puisque le chercheur peut s'engager, enfin, au nom de valeurs universelles que sont le « désintéressement », la « probité », « vérité », selon les termes de P. Bourdieu (2001, p. 33-34).

#### 4 L'ENGAGEMENT DES SCIENCES SOCIALES EN AFRIQUE

L'engagement en sciences sociales est un engagement fondamental et non un engagement militant. Selon M. Savadogo (2012, p. 15), « L'ambition de penser l'engagement conduit la réflexion à redécouvrir la vieille opposition entre théorie et pratique qu'elle surmonte dans une dissociation entre engagement fondamental et engagement militant ». Les sciences sociales, par souci de scientificité, prétendent souvent avoir acquis une neutralité et se démarquent de l'engagement. Mais un regard sur la tradition critique des sciences sociales relativise une telle conception. L'on se rappelle les positions de Comte et Durkheim sur le rôle des sciences sociales. L'esprit positif qui a prévalu dans l'engendrement de la des sciences sociales cautionnait l'engagement de celles-ci à faire sortir « les grandes notions sociales » d'un état flottant et contradictoire afin de « délivrer les sociétés de cette fatale tendance à une imminente dissolution et la conduire directement à une organisation nouvelle ». (A. Comte, 1975, p. 15). Le projet positiviste était inséparable, dans l'optique de Comte et de Durkheim, d'une vision pratique de la connaissance du social. Les sciences sociales ont porté, dès leur émergence dans le contexte occidental, l'impératif du projet utilitariste inhérent à toute intention cognitive destinée, en dépit de la pétition de principe d'une neutralité déclarée, à satisfaire les besoins humains. Pour parler comme É. Durkheim (2002, p. 41) « Écrivains et savants sont des citoyens; il est donc évident qu'ils ont le devoir strict de participer à la vie publique. Reste à savoir sous quelle forme et dans quelle mesure ».

Dans le contexte africain par exemple, les sciences sociales se sont très vite préoccupées par exemple de l'intégration des ethnies au sein des États-nations africains. Elles se sont intéressées aux contours de la gestion de la cohabitation et des conflits entre communautés. La conclusion à laquelle ont abouti les recherches sur cette question a consisté à dire que le respect de la citoyenneté et le maintien des particularismes peuvent favoriser l'assimilation des communautés et leur pleine participation à la vie et aux valeurs universelles de la démocratie. La conséquence que nous tirons de ce bref rappel de la dimension praxique des sciences sociales, c'est que le praticien des sciences sociales, en dépit des exigences relatives à l'objectivité et à la scientificité des productions, ne saurait faire fi des conditions historiques de leur émergence. N. Elias (1993) écrit notamment à propos des chercheurs en sciences sociales:

*Leur propre participation, leur engagement, conditionnent par ailleurs leur intelligence des problèmes qu'ils ont à résoudre en leur qualité de scientifiques. Car, si pour comprendre la structure d'une molécule on n'a pas besoin de savoir ce que signifie se ressentir comme l'un de ses atomes, il est indispensable, pour comprendre le mode de fonctionnement des groupes humains, d'avoir accès aussi de l'intérieur à l'expérience que les hommes ont de leur propre groupe et des autres groupes; or on ne peut le savoir sans participation et engagement actifs. (N. Elias, 1993, p. 29).*

L'engagement des sciences sociales africaines, dans les multiples et complexes batailles que l'Afrique mène dans une globalisation qui lui est a priori défavorable, est plus qu'une exigence. L'académisme tant vanté, au nom d'une raison scientifique universelle et d'une neutralité axiologique, ne doit pas détourner le chercheur social africain à s'orienter vers une production scientifique qui s'insère dans le combat pour un projet social dont l'ambition est de donner à ce continent un lieu

et une place dans la nouvelle marche du monde. K. Marx (1976, p. 4) écrivait à juste titre que « Les philosophes n'ont fait qu'interpréter diversement le monde, ce qui importe, c'est de le transformer ».

En Afrique, généralement, la recherche scientifique est sous le joug de l'impérialisme occidental. Elle se fait au travers les canons méthodologiques et épistémologiques importés. La recherche scientifique vise un agenda qui ne sert pas directement les intérêts des africains. Elle se fait à travers le prisme des bourses de financement extérieures qui imposent des directives qui répondent à une vision occidental-centrée du monde. Dans ces conditions, on peut constater aisément que la recherche sociale en Afrique est sous le coup des paradigmes venant d'ailleurs.

*La science, à travers ses textes, ses acteurs et ses institutions, est la forme de savoir la plus puissante dans le monde contemporain et la plus valorisée par le système capitaliste: elle inspire les politiques publiques, transforme les modes de production et les modes de vie, les soins de santé, l'accès à l'énergie et à l'information, etc. Elle pourrait donc vraiment contribuer à résoudre les problèmes des pays des Suds, que ce soit en approfondissant la compréhension de ces problèmes ou en générant les innovations sociales et technologiques appropriées. Mais il faudrait pour cela qu'elle s'y intéresse avec au moins autant d'intensité et de moyens financiers qu'elle le fait dans le cas des pays du Nord ou des questions que ces pays trouvent fondamentales. Or l'argent de la science vient principalement des pays du Nord où il finance les centres de recherche et les revues qui publient les résultats obtenus. Malgré ses prétentions, la science est donc loin d'être universelle: elle est localisée dans les pays du Nord, à la fois institutionnellement et par ses thèmes de recherche. Les États du Nord qui la financent espèrent qu'elle répondra à leurs défis, à leurs problèmes et depuis l'avènement de l'économie du savoir, qu'elle les aidera à devenir encore plus riches. Le sort des pays des Suds l'intéresse beaucoup moins. (F. Piron et al. 2016, p. XVI).*

Le chercheur africain doit établir un rapport avec la connaissance du social qui suppose l'exigence d'une utilité pratique de ses productions scientifiques pour les sujets africains, engagés dans les combats de toutes sortes et faisant face à des défis multiformes et d'une complexité avérée. Il nous faut rompre avec l'académisme au profit d'un savoir aux incidences bénéfiques pour la société, pour la construction d'une Afrique réconciliée avec ses valeurs cardinales. C'est à ce titre que les sciences sociales africaines se mettraient au service du continent et participeraient à sa véritable refondation. Cette visée passe par la réaffirmation de la primauté de la question du développement à l'ordre du jour dans le discours social et de l'engagement intellectuel, toute chose qui soit un impératif pour que l'Afrique puisse compter parmi les nations et sortir du statut quo du sous-développement. J.-J. Salomon (2006, p. 398) appelle justement les scientifiques à sortir de cette « communauté du déni », à « reconnaître et assumer le fait que la pratique de la recherche scientifique même fondamentale n'est pas une activité neutre dont les valeurs sont extérieures à celle de la cité ».

Le credo de l'engagement vise à montrer que la recherche en sciences sociales ne devrait pas s'exercer dans une pseudo-neutralité au point de sacrifier leur engagement sur le projet de réformes sociales, politiques, économiques, scientifiques et culturelles qu'exige la situation actuelle de l'Afrique dans la mondialisation en cours. Dans la constitution d'un savoir scientifique en Afrique, il ne faudrait pas que les théories élaborées occultent les réalités vécues et l'esprit d'engagement des chercheurs africanistes à trouver des solutions à ces difficultés.

Les sciences sociales africaines ne doivent pas s'enfermer dans une neutralité piégée. Dans la perspective de libérer la créativité scientifique à laquelle convie leur engagement, les recherches africanistes ne peuvent se limiter à la seule restitution du sens des crises et des conflits en Afrique, encore moins se laisser enfermer dans le rappel des blessures subies par l'Afrique (l'esclavage, la colonisation, et après ?). Elles devraient aider à prendre conscience de nos déficiences, nous éclairer sur les voies et moyens les plus indiqués pour sortir l'Afrique du sous-développement. Elles doivent participer à l'émergence d'un leadership africain, pour faire de notre continent un pôle qui participe à la marche du monde et y impulse sa propre vision.

La rupture suppose une refondation de l'ordre épistémologique positiviste occidentaliste pour asseoir un paradigme africaniste destiné à investir théoriquement la question de l'avenir de notre continent et de son développement économique et social. Sous ce rapport, les sciences sociales africanistes ne doivent pas se placer en dehors du combat politique et économique que mènent les populations d'Afrique. Une telle exigence suppose une série de ruptures d'avec les travers de l'africanisme et de toutes les idéologies du dehors et du dedans. La réalisation d'un tel objectif s'inscrit dans le projet épistémologique de J.-M. Éla (1998), c'est-à-dire contribuer à faire éclore ces voies capables de réinstaller l'Afrique au cœur des débats scientifiques de notre temps.

L'engagement des sciences sociales africaines est de mise aujourd'hui. Ces sciences doivent jouer pleinement leur rôle de creuset pour fournir non seulement un éclairage sur les situations-problèmes des sociétés africaines, mais d'en fournir les balises pour leur résolution. Si les penseurs du social en Afrique sont interpellés à assumer des ruptures épistémologiques, à rompre avec le mimétisme scientifique et à s'engager, c'est qu'ils doivent s'inscrire dans une culture de l'intellectualité dont la

fonction première est une critique sans complaisance de notre rapport au monde en prenant à témoin la question du développement (B. Ly, 1989).

Dans cette logique, les sciences sociales participent à sortir l'Afrique du paradoxe du sous-développement: beaucoup de ressources pour peu de revenus. Le sort de l'Afrique est, en effet, paradoxal: ce continent subit une pauvreté endémique dans des pays qui regorgent pourtant de richesses naturelles énormes, inestimables. Les sciences sociales doivent avoir l'ambition de solutionner ce paradoxe en jouant leur partition dans la refondation des modèles existentiels pour ne pas dire des modèles de développement. Pour cela, la nouvelle approche dont il sera question dans le champ des sciences sociales, c'est une approche porteuse de changements et d'espoir: celle d'une réflexion critique toujours en acte qui joue le rôle de catalyseur des penseurs engagés dans l'aventure du progrès et de la libération du continent. Sous ce rapport, les sciences sociales doivent contribuer à baliser la voie, à montrer que l'avenir de l'Afrique ne se dessine pas par une réinvention de l'Afrique au travers du moule politico-idéologique occidental, mais par une réappropriation des Africains des potentialités offertes au prisme des réalités et des valeurs des sociétés africaines.

Il nous faut, à cet effet, inventer notre voie sociale dont il revient aux sciences sociales d'en dessiner les contours, d'analyser de manière critique notre lente et difficile marche vers la dignité et le progrès, de manière à inventer des approches de solutions réalistes. Ce n'est qu'à ce prix que les sciences sociales auront pleinement joué leur rôle dans une époque charnière où le continent africain est, plus que tout autre espace social, confronté à l'équation du processus de la mondialisation et au problème de la multiplicité des temps et rationalités locaux qui y sont insérés. Cette exigence tient au fait que pendant longtemps on a connu dans la recherche africaniste un processus de formalisation où la pensée sur les problèmes sociaux et sur le développement en Afrique a perdu tout le sens critique et prospectif.

Il ne s'agit surtout pas de dénigrer en bloc le travail particulier de chercheurs qui œuvrent dans des disciplines précises, il s'agit au contraire de considérer ce travail sectoriel lorsqu'il est bien fait, qu'il ne respire pas trop les obligations de résultats conformes aux attentes idéologiques d'un régime, pour mettre en relation ces contributions relatives et obtenir un résultat d'ensemble qui, pour advenir, nécessite en soi ce travail de synthèse. Lequel travail se mérite l'épithète critique lorsqu'il s'agit, ce faisant, d'oser confronter des suites de la recherche les termes idéologiques qui visent à justifier un ordre soudainement découvert autrement. Ainsi, les approches pluridisciplinaire et transversale amènent à percevoir des horizons diversifiés plus que lorsqu'on est cantonné à un ordre productiviste de savoir en expert.

Il existe néanmoins sur des apports bien réels d'acteurs qui maintiennent une position d'indépendance dans le champ de l'expertise. C'est donc en dépassant ces frontières qu'on peut arriver à penser d'une manière critique; c'est-à-dire en faisant surgir une pensée susceptible de remettre en cause un ordre dont la stabilité repose sur toutes ces séparations et sur l'impossibilité donc de l'aborder comme tel. Par ailleurs si on n'est pas critique mais expert forcément à la solde d'un pouvoir, fût-ce une organisation dite non gouvernementale, il se produit qu'on agit dans des sphères où la prévisibilité des discours règne, où on maintient sous silence tout problème qui provient de l'ordre politique général dans lequel on évolue. Cette profession de foi est indispensable à leur présence dans le cercle de la gouvernance organisé comme on le sait par les plus puissants.

Dans la mesure où l'économiste s'intéresse strictement aux apports financiers des grandes entreprises présentes en Afrique, que le politiste s'en tient uniquement à la vie professionnelle des politiciens et n'en a seulement que pour les acteurs politiques occupant des fonctions officielles dans les diverses entités d'État, que l'africaniste se penche exclusivement sur les relations entre communautés sur le terrain, dès lors que chaque expert se cantonne aux pourtours tranchés du sous-champ qu'il a à charge d'étudier, on obtient socialement des penseurs qui peuvent très bien fournir des données pertinentes, mais sans toucher à ce qui constitue le nœud d'un problème social spécifique.

La philosophie intervient de façon pertinente lorsqu'elle surmonte ces découpages factices. Elle relève d'une faculté d'établir des liens qui, non seulement ne paraissent pas dans le discours ambiant, mais qui sont presque proscrits. Donc, c'est en faisant ces liens qu'on peut marquer une avancée critique. C'est la même chose quant à la question des paradis fiscaux. Quand on ne pense plus aux paradis fiscaux strictement en fonction d'une approche fiscaliste ou judiciaire, mais qu'on adjoint à ces préoccupations un apport du point de vue de la théorie de la souveraineté politique, du point de vue de la corruption, tout d'un coup, on se met à penser les choses en fonction de points de gravité tout autre grâce à des liens absents quand chacun confine sa pensée à son domaine de prédilection.

## 5 CONCLUSION

Somme toute, nous avons montré d'abord que la pensée sociale se situe entre la neutralité axiologique, la critique sociale et engagement social; ensuite que les sciences sociales dans les universités africaines se situe entre la critique sociale et expertise sociale; enfin, nous avons évalué l'engagement des sciences sociales en Afrique. Apparentée à une forme

d'objectivité scientifique propre aux sciences sociales, la neutralité axiologique sert à se prémunir contre les préjugés inhérents aux jugements de valeur. Cependant, la neutralité axiologique n'est jamais complètement réalisée. La pensée sociale en Afrique dans la posture de critique sociale fait voir un système qui relève à la fois de la corruption politique, des paradis fiscaux, de la pérennité de l'ordre colonial, de relations incestueuses entre le savant et le politique. Les intellectuels critiques mettent en relation de tels secteurs tandis que les experts vont précisément séparer ces champs par toutes sortes de barricades mentales qui se prétendent disciplinaires ou théoriques, alors qu'elles restent très souvent idéologiques. Bien des savants ont été tentés puis dévoyés par la politique. Bien des penseurs ont souillé leur nom en se compromettant avec des idéologies peu orthodoxes. Mais il en existe d'autres qui, forts d'une éthique inébranlable et d'une sagesse inaltérable, ont su éclairer leurs sociétés et orienter leurs politiques vers le bien commun et la justice. L'engagement de l'intellectuel en politique n'est donc pas, par définition même, un acte de trahison ou une entreprise vouée à l'échec mais un engagement privé qui peut le lier quant à sa liberté réelle de dire le droit aux côtés des faits.

## REFERENCES

- [1] ARON Raymond, 1955, *L'Opium des intellectuels*, Paris, Calmann-Lévy.
- [2] BACHELARD Gaston, 1967, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin.
- [3] BOURDIEU Pierre, 2001, *Contre-feux 2*, Paris, Raisons d'agir Éditions.
- [4] BOURDIEU Pierre, 2002, *Interventions, 1961-2001. Science sociale et action politique*, Paris, Agone.
- [5] BRIERE Laurence, LIEUTENANT-GOSSELIN Mélissa, PIRON Florence (dir.), 2019, *Et si la recherche scientifique ne pouvait pas être neutre ?* Québec, Éditions sciences et bien commun.
- [6] COMTE Auguste, 1975, *Cours de philosophie positive*, Paris, Hermann.
- [7] DIAGNE Souleymane Bachir, 2001, *Reconstruire le sens. Textes et enjeux de perspectives africaines*, Dakar, Éditions CODESRIA.
- [8] DURKHEIM Émile, 1989, *Éducation et sociologie*, Paris, PUF.
- [9] DURKHEIM Émile, 2002, *L'individualisme et les intellectuels*, Paris, Éditions Mille et une nuits.
- [10] ELIAS Norbert 1993, *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, Paris, Éditions Fayard.
- [11] ELLA Jean-Marc, 2007, *L'Afrique à l'ère du savoir: science, société et pouvoir*, Paris, L'Harmattan.
- [12] LY Boubakar, 1989, *Problèmes épistémologiques et méthodologiques des sciences sociales en Afrique*, Dakar, UNESCO - CODESRIA.
- [13] MARX Karl, 1976, *Idéologie allemande*, Éditions sociales.
- [14] MBEMBE Achille, 2000, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris Karthala.
- [15] PLATON, 2016, *La République*, Paris, Flammarion.
- [16] SAÏD Edward, 1994, *Des intellectuels et du pouvoir*, Paris, Le Seuil.
- [17] SALOMON Jean-Jacques, 2006, *Les Scientifiques : entre pouvoir et savoir*, Paris, Albin Michel.
- [18] SAVADOGO Mahamadé, 2008, *Pour une éthique de l'engagement*, Namur, Presses de l'Université de Namur.
- [19] SAVADOGO Mahamadé, 2012, *Penser l'engagement*, Paris, L'Harmattan.
- [20] SOULIERE Marguerite, GENTELET Karine, COMAN Gabriela, 2014, *Visages contemporains de la critique sociale. Réflexions croisées sur la résistance quotidienne*, Éditions de l'ACSALF.
- [21] WALZER Michael, 1990, *Critique et sens commun. Essai sur la critique sociale et son interprétation*, Paris, La Découverte.
- [22] WALZER Michael, 1995, *La critique sociale au XXe siècle*. Paris, Métailié.
- [23] WEBER Max, 1992. *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Presses Pocket, Agora.
- [24] WEBER Max, 2017, *Le Savant et le Politique*, trad. de C. Colliot-Thélène, Paris, La Découverte.
- [25] PIRON Florence, DIOUF Antonin Benoît, MADIBA Marie Sophie Dibounje et al. Lire, « Le libre accès vu d'Afrique francophone subsaharienne », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 11 | 2017, mis en ligne le 01 juillet 2017, consulté le 26 septembre 2021.